

Question écrite du 23 juin 2026 de MM. Alexandre Diogo, Guilhem Kokot, Didier Bonny, Olivier Gurtner et Manuel Zwyssig: «Contresens cyclistes en ville: comment sécuriser ces axes?»

Les contresens cyclistes sont un aménagement simple et peu coûteux à mettre en place. Dans les rues peu fréquentées, elles permettent de faciliter et de privilégier les déplacements cyclistes par rapport aux transports motorisés en permettant des itinéraires plus directs.

Ainsi, une analyse rapide du site SITG indique que ces aménagements sont nombreux dans notre ville et dans chaque quartier. Tant mieux; ils encouragent la pratique du vélo. Malheureusement, il faut aussi admettre que ces contresens sont souvent précaires et dangereux.

Le fait que des vélos peuvent arriver en contresens est généralement peu visible. L'espace est contigu entre voitures parkées, voie vélo et voie voiture. La signalisation (au sol ou avec panneaux) est peu lisible, voire absente. Cela peut causer un sentiment d'insécurité: non seulement pour les cyclistes, mais aussi pour les automobilistes qui peuvent imaginer – à tort – que les vélos ne respectent pas les règles de la circulation.

Sachant que le sentiment de sécurité est primordial pour la pratique du vélo, nous souhaitons en savoir plus sur la mise en place des contresens cyclistes en ville:

- certains contresens cyclistes ont-ils été identifiés comme dangereux (selon le processus expliqué dans la réponse à la question écrite QE-808)? Si oui, lesquels?
- Quelles sont les règles qui définissent la mise en place d'un contresens cycliste en Ville de Genève?
- Quels aménagements sécuritaires sont mis en place systématiquement et lesquels ne sont pas obligatoires?
- Quels freins concrets existent à un marquage au sol avec une ligne continue (colorée)?
- Dans les quatre prochaines années et dans le cadre de la feuille de route du département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité (DACM), quels actions et aménagements concrets seront mis en place pour renforcer la sécurité sur les contresens cyclistes?
- Le concept des «rues vélos», comme pratiqué aux Pays-Bas ou en Belgique (priorité aux mobilités douces, la voiture est «invitée», marquage cycliste au sol), est-il envisagé par la Ville? (Voir photo ci-dessous.)

